

Permis B96

Conforme à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC)

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis.

Prérequis :

Avoir au moins 18 ans lors de l'examen de la conduite, être en possession du permis B.

Formation réglementée – accessible aux personnes en situation de handicap sauf affections médicales incompatibles avec l'obtention du permis de conduire.

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 7 heures

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*

Horaires : de 7h à 15h

Dates : *Entrées permanentes*

Modalité d'organisation

Nombre de personne : 1 apprenant par véhicule

En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC ou Ediser.

Livret stagiaire individuel. Systèmes audio-visuels (films, diapositives...)

Véhicules : à boîte mécanique ou à boîte automatique de la catégorie B, salles de cours équipées de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique)

Tarifs : 500€ - Exonéré de TVA.

Objectifs :

Être capable de conduire des véhicules de la catégorie B dont le poids total autorisé en charge (PTAC) du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3500 kg et inférieur ou égal à 4250 kg.

Contenu (Cf. programme détaillé) selon le référentiel du ministère des transports et au référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC)

- ✓ Séquence pratique hors-circulation
 - Théorique et pratique au volant
 - Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant
 - Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble
 - Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ
 - Réalisation d'exercices d'attelage et de dételage
 - Réalisation d'exercice de maniabilité
- ✓ Séquence pratique en circulation

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, certificat d'examen du permis de conduire.
- Il n'y a pas d'examen final. A la fin de la formation, le formateur dresse un bilan de la prestation. Il estime alors si l'apprenant est apte à conduire le véhicule pour lequel il a suivi cette formation.
En cas de réussite la formation est sanctionnée par une attestation de suivi de formation.
Attention, cette attestation ne permet pas de conduire la catégorie du véhicule concerné. Il faut donc faire la demande de la catégorie B96 du permis de conduire. Sanction visée : Permis de conduire de la catégorie B96.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateurs : Equipe de formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER).

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Programme détaillé :

Séquence pratique hors-circulation :

- Théorique et pratique au volant
 - ✓ Maîtrise du véhicule et de la remorque
 - ✓ Acquérir les connaissances et le savoir-faire spécifique à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de l'ensemble remorque/véhicule
- Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :
 - ✓ Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge
 - ✓ Les plaques d'immatriculation, d'identification et de tare
 - ✓ Le freinage des remorques
 - ✓ Les équipements obligatoires de la remorque
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble
 - ✓ Signalisation spécifique
 - ✓ L'utilisation des voies
 - ✓ Le chargement (répartition et arrimage)
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ
 - ✓ Vérification de l'état du véhicule tracteur avant départ, notamment au niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage
 - ✓ Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
 - ✓ Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque
- Réalisation d'exercices d'attelage et de dételage
 - ✓ Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et de dételage
- Réalisation d'exercice de maniabilité
 - ✓ Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
 - ✓ Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

Séquence pratique en circulation

- ✓ La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- ✓ Les angles morts
- ✓ Les changements de direction
- ✓ La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- ✓ L'information et la communication avec les autres usagers
- ✓ L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- ✓ Les trajectoires (virages, voies étroites)
- ✓ La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement